

Le CINB (Conseil International du Notariat belge), l'ACENODE et l'UCLy (Université Catholique de Lyon), avec le soutien de l'Union européenne, vous proposent d'assister

le vendredi 18 octobre 2019 à Bruxelles. à l'atelier franco-belge

avec traduction simultanée français-néerlandais sur:

"Les nouveaux règlements européens 2016/1103 Régimes matrimoniaux et 2016/1104 Effets patrimoniaux des partenariats enregistrés"

Programme

- 9h00 Accueil des participants
- 9h15 Présentation des Règlements (UE) 2016/1103 sur les régimes matrimoniaux et 2016/1104 sur les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés par Cyril NOURISSAT, professeur agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université Jean Moulin-LYON III, Chaire notariale européenne (FR).
- 9h45 La loi applicable et son domaine par Marjorie DEVISME, docteur en droit, directrice du Centre notarial de droit européen (FR).
- 10h15 Les règles de compétences, circulation des décisions et acceptation des actes authentiques, par Jean-Louis VAN BOXSTAEL, Notaire à Bruxelles et Professeur de Droit à l'UCL, Université catholique de Louvain (BE)
- 10h45 Pause-café
- 11h00 Focus sur le droit des régimes matrimoniaux en Belgique, y compris les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés, par Philippe VANLATUM, Notaire à Beernem (BE)
- 11h30 Focus sur le droit des régimes matrimoniaux en France (particularités de certains régimes ou clauses) par Valérie MARMEY-RAVAU, notaire à Lyon (FR).
- Questions
- **12h30** Déjeuner
- 14h00-16h30 Présentation de cas pratiques franco/belges
- Questions/réponses
- 17h00 Propos conclusifs





This project is funded by the European Union's (2014-2020).

Partners















